

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

À une séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, dûment convoquée et tenue au centre administratif de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, 795, rue Melançon, à Saint-Jérôme, le 18 février 2014, et ce, à laquelle sont présents :

M. Michel Lanthier,	président
M ^{me} Martine Renaud,	vice-présidente
M ^{me} Sylvie DoRay Daigneault,	commissaire
M ^{me} Lison Girard,	commissaire
M. Alain Leroux,	commissaire-parent
M ^{me} Mélanie Pagé,	commissaire
M. Rémy Tillard,	commissaire
M. Ian Vallée,	commissaire-parent
M ^{me} Manon Villeneuve,	commissaire

tous les membres du comité exécutif et formant quorum. M^{me} Lise Allaire, directrice générale, M. Michaël Charette, directeur général adjoint, M^{me} Guylaine Desroches, directrice générale adjointe et M^{me} France Trudeau, directrice générale adjoint sont présents. M. Rémi Tremblay, secrétaire général, agit à titre de secrétaire de la séance. L'avis de convocation a été signifié tel qu'il est requis par la loi aux membres qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Michel Lanthier, président, ouvre la séance. Il est 18 h 30.

VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL (RCE-1437/SSGC)

CONSIDÉRANT que, conformément à l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance;

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Sylvie DoRay Daigneault, commissaire, de dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 janvier 2014.

Adopté

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL (RCE-1438/SSGC)

M^{me} Lison Girard, commissaire, **PROPOSE** l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 janvier 2014.

Adopté

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (RCE-1439/SSGC)

M^{me} Manon Villeneuve, commissaire, **PROPOSE** l'adoption de l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance;
2. Vérification des présences et constatation du quorum;
3. Dispense de la lecture du procès-verbal;
4. Adoption du procès-verbal;
5. Adoption de l'ordre du jour;
6. PAROLE À L'ASSEMBLÉE;
7. Choix d'une institution financière pour les services bancaires de la CSRDN pour trois ans (1^{er} mai 2014 au 30 avril 2017) plus deux années d'option;
8. Questions diverses;
9. Levée de l'assemblée.

Le président est autorisé à modifier l'ordre de présentation des sujets au besoin.

Adopté

PAROLE À L'ASSEMBLÉE

CHOIX D'UNE INSTITUTION FINANCIÈRE POUR LES SERVICES BANCAIRES DE LA CSRDN POUR TROIS ANS (1^{er} MAI 2014 AU 30 AVRIL 2017) PLUS DEUX ANNÉES D'OPTION (RCE-1440/SRM)

ATTENDU QUE le contrat avec la Banque Nationale se termine le 30 avril 2014;

ATTENDU QUE le Service des ressources matérielles a procédé à un appel d'offres public pour le choix de l'institution financière pour les services bancaires, selon la politique d'achat et la réglementation en vigueur;

ATTENDU QUE l'ouverture de l'appel d'offres a eu lieu le 7 février 2014 à 14 h;

ATTENDU QUE le comité de sélection en est arrivé à un consensus sur le choix de l'institution financière;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et du Service des ressources matérielles;

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Lison Girard, commissaire :

- A) De retenir l'institution financière Banque Nationale pour les services bancaires de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord.
- B) D'autoriser la présidence du comité exécutif et la directrice générale à signer les documents contractuels.

Adopté

QUESTIONS DIVERSES

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (RCE-1441/SSGC)

M. Rémy Tillard, commissaire, **PROPOSE** la levée de la séance. Il est 18 h 35.

Adopté

Président

Secrétaire